



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

=====



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 100/CCMP/09-2023-

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi vingt-deux septembre à seize heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2 de l'Université de Lomé, sise au Lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur le projet de dossier de demande de renseignement de prix (DRP) relatif à l'acquisition de matériel informatique, fournitures informatiques, matériel et mobilier de bureau pour équiper le laboratoire physique et chimie de l'Institut national des sciences de l'éducation (INSE) au profit du Centre de pédagogie universitaire (CEPU).

Après examen dudit dossier, la CCMP note la bonne exploitation du dossier type de demande de renseignement de prix préparé à l'intention des autorités contractantes pour la passation de marchés de fournitures et services connexes par demande de renseignement de prix ouvert ou restreint pour les acquisitions faites par les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat, les institutions de la République, les établissements publics, les collectivités locales et leurs établissements publics, organismes, agences et offices et dont le montant est supérieur à dix millions (10 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises et inférieur à quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises, version de septembre 2020.

Par conséquent, elle valide ledit dossier et donne également son avis de non objection pour la passation du marché relatif à l'acquisition de matériel informatique, fournitures informatiques, matériel et mobilier de bureau pour équiper le laboratoire physique et chimie de l'Institut national des sciences de l'éducation (INSE) au profit du Centre de pédagogie universitaire (CEPU).


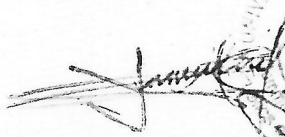
Le rapport d'évaluation des offres y afférent devra être transmis à la CCMP pour avis, accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires ainsi que de la version finale du dossier de demande de renseignement de prix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures dix minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.



Ont signé :

Le Rapporteur,



M. YOVO Kwassi

Le Président,



M. BOROZE Tchamye T-E.